

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SITE DE BEZIERS sur la commune principale de l'AIOT Route de Narbonne 34500 Béziers.

La référence de votre dossier est A-2-NU783YC1VC et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/12/2022 à 18h36 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- vincent.dorcet@pso.totalenergies.com (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- vincent.dorcet@pso.totalenergies.com (pour rappel, déclarant)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**
- **En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)**

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **32495819801428**

Raison sociale **TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration. Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

898 ROUTE DE LA TEINTURE

47200 MONTPOUILLAN

Signataire

Nom : **DORCET**

Prénom : **VINCENT**

Qualité : **RESPONSABLE DEPARTEMENT TRAVAUX ET MAINTENANCE**

Adresse électronique : **vincent.dorcet@pso.totalenergies.com**

Téléphone fixe : **+(33) 553898933**

Téléphone portable : **+(33) 611292171**

Référent

Nom : **DORCET**

Prénom : **VINCENT**

Fonction : **RESPONSABLE DEPARTEMENT TRAVAUX ET MAINTENANCE**

Adresse électronique : **vincent.dorcet@pso.totalenergies.com**

Téléphone fixe : **+(33) 553898933**

Téléphone portable : **+(33) 611292171**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **vincent.dorcet@pso.totalenergies.com**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SITE DE BEZIERS**

Description des activités :

- Installation de stockage de produits pétroliers (Fioul et Gazole) - Installation de chargement de véhicules citernes STOCKAGE DE LIQUIDES INFLAMMABLES – RUBRIQUE 4734 1-c: Description des stockages: - 1 réservoir enterré double paroi métallique avec détection de fuite de 120 m3 compartimenté (60 m3 Fioul / 60 m3 Gazole Non Routier) - 1 réservoir enterré double paroi métallique avec détection de fuite de 120 m3 compartimenté (60 m3 Gazole / 60 m3 Gazole Non Routier) - 1 réservoir enterré double paroi métallique avec détection de fuite de 120 m3 compartimenté (60 m3 Gazole / 60 m3 Gazole) Stockage enterré: 360 m3 x 0,845 tonne/m3 = 304,2 tonnes > 250 tonnes De ce fait, l'installation est soumise à déclaration sous la rubrique 4734. INSTALLATION DE CHARGEMENT DE VEHICULS CITERNES - RUBRIQUE 1434 1-b: Description de l'installation de distribution 1ère aire: - 1 groupe de pompage 48 m3/h Fioul - 1 groupe de pompage 48 m3/h Gazole Non Routier 2ème aire: - 1 groupe de pompage 48 m3/h Gazole - 1 groupe de pompage 48 m3/h Gazole Le dépôt est équipé d'un asservissement électrique qui ne permet le fonctionnement que de 2 groupe de pompage simultanément, le débit maximum de l'installation est de 96 m3/h, supérieur ou égal à 5 m3/h, mais inférieur à 100 m3/h. De ce fait, l'installation est soumise à déclaration sous la rubrique 1434. LE SITE EST EGALEMENT EQUIPE D'UNE INSTALLATION DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION D'ADBLUE - NON CLASSE ICPE: - 1 réservoir enterré double paroi métallique avec détection de fuite de 60 m3 AdBlue. - 1 groupe de pompage 40 m3/h AdBlue.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse Route de Narbonne 34500 Béziers

X : 715489

Y : 6247111

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m

- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4734	1-c	Produits pétroliers spécifiques et	Quantité totale susceptible d'être présente 304.2 t	DC	

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1434	1-b	carburants de substitution Installations de remplissage ou de distribution de liquides inflammables	Débit maximum 96 m3/h	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **100**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Egouttures éventuelles provenant des aires de chargement, déchargement et parking camions. Eaux provenant de l'aire de lavage des véhicules. Eaux provenant des aires de circulation des véhicules et parking VL des salariées.

L'exutoire des eaux résiduaires :

En milieu naturel ou au réseau d'assainissement collectif dépourvu de station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **OUI**

Traitement :

Egouttures éventuelles provenant des aires de chargement et déchargement et parking camions. Ces eaux sont traitées par un séparateur débourbeur d'hydrocarbures pour ces aires avant rejet au réseau pluvial. Eaux provenant de l'aire de lavage des véhicules. Ces eaux sont traitées par un séparateur débourbeur d'hydrocarbures pour cette aire avant rejet au réseau pluvial. Eaux provenant des aires de circulation des véhicules et parking vl employés. Ces eaux sont traitées par un séparateur débourbeur d'hydrocarbures pour ces aires avant rejet au réseau pluvial.

Volume maximum annuel rejeté dans le milieu naturel : **100**

Commentaires sur les rejets d'eaux résiduaires :

Au total 3 séparateurs d'hydrocarbures qui garantiront une teneur en hydrocarbures maximale de 5 mg/l seront présents sur le site et traiteront donc la totalité des eaux résiduaires avant rejet au réseau pluvial.

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Les séparateurs d'hydrocarbures seront nettoyés aussi souvent que nécessaire et au moins une fois par an par une société habilitée. Les fiches de suivis de nettoyage des séparateurs ainsi que les bordereaux de suivi de déchets seront disponibles sur le site Track Déchets.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Une réserve incendie en citerne souple hors sol de 120 m3**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Une réserve incendie en citerne souple hors sol de 120 m3 est implantée de telle sorte que tout point de la limite de stockage se trouve à moins de 200 m de celle-ci, un poteau incendie qui sera implanté à l'entrée du site. Le site sera pourvu d'extincteurs à poudre ABC répartis sur l'ensemble du site et notamment sur l'aire de réception, sur les aires de chargement et aires de parking camions. En outre 3 couvertures antifeu seront présentes aux postes de chargement et déchargement. Une réserve de produits absorbants incombustible en quantité adaptée aux risques sera aussi présente sur le site en particulier au chargement, déchargement. Une borne incendie est présente à 210 mètres du site elle est située sur la façade de l'entreprise Brault TP.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plan situation T-PSO BEZIERS (34).pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plan d'ensemble T-PSO BEZIERS (34) 1-500.pdf

Vincent DORCET

De: ne-pas-repondre@notification.service-public.fr
Envoyé: vendredi 16 décembre 2022 18:37
À: Vincent DORCET
Objet: Confirmation d'enregistrement de votre dossier



Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir utilisé le service des démarches en ligne Déclaration ICPE.

Votre dossier a été transmis le 16/12/2022 à 18h36 au service concerné par votre démarche.

Nous vous conseillons de conserver ce message jusqu'à la fin du traitement de votre dossier.

La référence de votre démarche : **A-2-NU783YC1VC**

Cordialement,

L'équipe service-public.fr

Ce message a été envoyé automatiquement. Nous vous remercions de ne pas répondre.

Vincent DORCET

De: ne-pas-repondre@notification.service-public.fr
Envoyé: vendredi 16 décembre 2022 18:04
À: Vincent DORCET
Objet: Déclaration d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement - Dossier enregistré



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Bonjour,

Votre demande de Déclaration d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement a été enregistrée.

Vous pouvez reprendre cette démarche à partir des informations que vous avez déjà saisies en cliquant sur le lien ci-dessous.

https://psl.service-public.fr/pro_mademarche/DICPE/restore2?numeroTeledossier=A-2-NU783YC1VC&ref=reprise_non_connecte

Cordialement,

L'équipe service-public.fr

Ce message a été envoyé automatiquement. Merci de ne pas y répondre.

Direction de l'information Légale et administrative - [Mentions légales](#)



